

COMMUNE DE POURNOY LA CHETIVE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 14 décembre 2021 n°07/2021

Convocation du 10 décembre 2021

Le quatorze décembre deux mille vingt et un, à dix-huit heures zéro minutes les membres du Conseil Municipal de la Commune de POURNOY-LA-CHÉTIVE, se sont réunis à la mairie de Pournoy-La-Chétive sur convocation qui leur a été adressée par Le Maire sortant, Madame Martine MICHEL, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

| Etaient présents : | | |
|--|------------|--------------------|
| F. DALMARD | N. GUERARD | D. GLEZER |
| D. FERRI | S. GUILLI | T. WINGERT-DESUERT |
| N. GENGENBACHER | M. MICHEL | S. MAURICE |
| Procurations: | | |
| M. DEBRIN a donné procuration à M. MICHEL | | |
| T. KLEIN a donné procuration à F. DALMARD | | |
| E. DA SILVA a donné procuration à F. DALMARD | | |
| S. MICHELAND a donné procuration à D. FERRI | | |
| M. MERLIER a donné procuration à S. MAURICE | | |
| J. WERBENEC a donné procuration à S. GUILLI | | |
| Absents excusés : | | |
| | | |
| Absents non excusés | | |
| | | |

Secrétaire de séance : Lauriane GROSSE

ORDRE DU JOUR

1. Décision Modificative pour Budget SIS
2. Divers

DCM 01/07/2021 : Décision Modificative pour budget SIS

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la dernière demande d'acompte de fonctionnement reçu du SIS il est nécessaire de faire une décision modificative pour l'année 2021.

Celui-ci dépasse le budget initialement voté de 60 000€ en début d'année.

Le Président du SIS, n'étant pas présent, Madame le Maire soumet au vote :

Virement de crédit sur l'année 2021 :

- 2 815 € en dépense de fonctionnement au 022 (dépense imprévues)
- + 2 815 € en dépense de fonctionnement au 65548 (Autres contributions)

Après délibérations, le Conseil Municipal

ACCEPTE le virement de crédit

Pour : 14

Contre :

Abstention : 1

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents se référant à ce dossier.

Fait à Pournoy-la-Chétive, le 14/12/2021
Le Maire, Martine MICHEL

